

Bulletin d'histoire politique

Joseph-Yvon Thériault, Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec, Montréal, Québec Amérique, 2002, 374 pages

Yvan Lamonde



Volume 11, Number 2, Winter 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1060607ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1060607ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)
1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lamonde, Y. (2003). Review of [Joseph-Yvon Thériault, Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec, Montréal, Québec Amérique, 2002, 374 pages]. *Bulletin d'histoire politique*, 11(2), 177–183.
<https://doi.org/10.7202/1060607ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2003

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Note de lecture

Joseph-Yvon Thériault, *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2002, 374 pages.

YVAN LAMONDE
Historien
Université McGill

Au premier chef, l'ouvrage de Joseph Yvon Thériault intéressera les historiens comme lecture par un politologue — ou un sociologue ou un économiste — de la production historique. De ce point de vue, l'analyse se situe dans la foulée d'études de collègues de sciences sociales — Fernand Dumont, Gilles Bourque, Nicole Gagnon, Marcel Fournier, Gilles Paquet, André Vachet — qui ont interpellé les historiens, leurs textes et leurs interprétations. La question qu'ils se poseront est toute simple : pourquoi et comment les non-historiens lisent-ils l'histoire du Québec à travers les lectures qu'en font les historiens ? Après lecture de l'ouvrage, on constatera qu'avec raison, l'auteur fait voir que l'analyse historique de la modernité du Québec est à toute fin pratique symptomatiquement lacunaire. On verra aussi comment la thèse du révisionnisme de l'historiographie québécoise contemporaine est lue par un politicologue qui a son propre projet scientifique et civique, comment la trame libérale est utilisée, bref comment l'histoire est récupérée et instrumentalisée.

L'appréhension habituelle est de découvrir que les collègues des sciences sociales — nouveaux philosophes — théorisent fortement et beaucoup plus spontanément et facilement que les historiens, que leur décollage conceptuel est toujours un peu trop rapide — le nôtre étant fort lent — et que leur lecture des à priori ou postulats épistémologiques et idéologiques des historiens peut être un boomerang (non guerrier) qui leur reviendra tôt ou tard.

Résultat d'une pensée éclectique, l'ouvrage est touffu et construit de façon telle qu'il faudrait en commencer la lecture par la fin pour en voir le propos, l'intention première. On verrait alors immédiatement que le titre — peut-être moins accrocheur — devrait être « Critique de la modernité au Québec » et que la critique de l'américanité en est le propos second, qui ne peut se comprendre qu'à la lumière de la première instance de réflexion. Et ce n'est qu'en troisième instance que j'ai lu que l'ouvrage était « né d'un projet autre, celui de procéder à une histoire intellectuelle de la question de la démocratie et du nationalisme » (p. 266). La proportion qui préside à cette dernière instance veut que la démocratie soit au nationalisme ce que le nationalisme civique est au nationalisme ethnique (p. 277, p. 343). Ce dernier aveu énonce l'intention civique ou politique ou idéologique qui motive une réflexion sur la modernité qui finit par englober la notion d'américanité. On comprend, qu'en lisant les historiens, les politicologues soient attentifs au « présentisme », façon qui leur est propre de comprendre ce que Febvre a répété depuis un moment aux historiens, à savoir qu'ils posent toujours et inévitablement au passé les questions à partir de leur présent lesté de projets et de convictions plus ou moins conscientes, explicites et déterminantes.

UNE MODERNITÉ RADICALE

De façon intrigante pour un historien, J.-Y. Thériault retrace la modernité québécoise dans les travaux de sociologie, principalement : chez Marcel Fournier (l'apparition de la raison technique, empirique et scientifique), Andrée Fortin (l'émergence des intellectuels et de la raison dans une « pré-modernité »), Gilles Bourque (l'affirmation de l'État avec l'octroi en 1848 du Gouvernement responsable), Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot (l'introduction du capitalisme commercial au début du XIX^e siècle) ou Gilles Gagné pour qui « le Québec fait partie de ces sociétés [...] dont toute l'histoire appartient à la dynamique de la modernité » (p. 230-233). On voit bien que la définition ou la caractérisation de la modernité est fonction de qui la regarde et la caractérise ; une définition sociologique, politique, économique, culturelle ou littéraire de la modernité fera place à des composantes différentes et proposera des datations variées.

Les travaux historiques québécois sur la modernité ont beau être lacunaires, leur absence dans l'analyse de l'auteur a pour effet de mettre le lecteur en présence d'une modernité sans historicité. Pourquoi, par exemple, ne pas prendre en compte la définition à laquelle ont abouti le colloque et le bouquin sur *L'avènement de la modernité culturelle au Québec* et qui gravite autour de *l'affirmation du sujet* dans divers domaines de la création ? Est-ce

parce que J.-Y. Thériault pense plutôt sinon tout autant à la modernisation qu'à la modernité? Pour lui, la modernité « radicale » se définit comme l'adhésion « au seul versant rationnel de la modernité » (p. 257) et cette modernité rationaliste, conquérante et impérialiste ne peut faire place aux « petites sociétés » (p. 135). Ainsi, on comprend qu'il puisse écrire que « la modernité est toujours associée [...] à des processus extérieurs à l'univers canadien-français » (p. 233).

Chez J.-Y. Thériault, le pas analytique suivant consiste à faire sienne l'idée de Quijano et Wallerstein selon laquelle l'américanité se définit de part en part par la nouveauté, par la modernité (p. 44) et à définir cette américanité comme « un processus technique sans sujet, une Amérique sans les Américains » (p. 80); mais sans avoir thématiqué, ici, la place de la modernisation dans la modernité, radicale ou pas. Modernité = américanité mais aussi modernisation = américanisation. L'américanité devient donc, globalement et essentiellement, « la représentation du Québec comme société moderne ou postmoderne » (p. 166).

Le pas analytique suivant est franchi par l'auteur qui s'appuie sur des écrits de Jean LeMoyne que j'ai fait redécouvrir et qui en absolutise le propos: « J'avoue ne plus croire que nous puissions jamais rendre compte de nous-mêmes en français à cause d'un fait primordial: l'invention et la forme de l'Amérique ne sont pas françaises » (p. 23, p. 26-27). Mais pourquoi oublier que l'Amérique est aussi et tout autant latine qu'anglo-saxonne? La différence est donc possible et historique en Amérique.

En nouveau philosophe, J.-Y. Thériault, qui parle volontiers de « l'être québécois », de « l'être véritable », ne détesterait pas que l'américanité donne lieu à quelque théorie générale, à quelque globalisation nouvelle. Il en fait un nouvel « étendard identitaire » (p. 40), la présente comme un « impératif » identitaire (p. 14, 122) ou une affirmation identitaire qui refuse de se penser ainsi (p. 24). J'avoue ne pas me reconnaître dans cette marche à l'étoile d'un nouveau programme identitaire, dans cette vision d'une panacée pour sortir d'une « impasse » (p. 13), dans ce projet pseudo-hégélien de penser un nouvel avenir, dans ce nouveau messianisme à visage d'américanité. Gérard Bouchard, Jean Morency, Pierre Nepveu, Jean-François Chassay se reconnaîtraient-ils dans cette manif conceptuelle avec bannière?

Car ce qui importe en bout de ligne pour l'auteur, c'est d'analyser la dimension communautaire (p. 58), ce que ne voudraient ou ne pourraient pas faire les « tenants » de l'américanité, qui est une « négation des dimensions subjectives de la vie sociale » (p. 15, p. 64), « une critique face à la vieille identité nationale, voire à toute identité nationale » (p. 120), bref une déconstruction des différences, des subjectivités, du national. L'américanité empêche de penser la tradition, la trace (p. 16) et va contre « la permanence

du sens, le maintien d'une intentionnalité historique particulière » (p. 266). Cette « intentionnalité » historique réfère à une « tradition » dont la « seule légitimité est d'avoir existé et d'avoir apporté un témoignage de plus à la diversité humaine » (p. 270). Un témoignage au sens où Maria Chapdelaine disait : « nous sommes un témoignage » (p. 136), pour justifier la continuation et la continuité de l'expérience canadienne-française. Cette tradition, cette « permanence d'une question du Québec » (p. 271), trouve son sens dans la réintroduction du Canada français dans la réflexion de l'auteur : « ce témoignage ne pouvait que se retracer dans le Canada français, seul lieu donnant à la question du Québec les profondeurs d'une tradition qui méritait de continuer, le seul lieu inscrivant une continuité dans l'histoire [...] » (p. 270). La question identitaire globale, qui fonde sa réflexion, implique que « sa » question du Québec soit pensée avec et dans celle du Canada français. La « trace » du Québec, c'est « la trace du Canada français » dont la mort, avec la Révolution tranquille (p. 273, p. 142, p. 158), signerait la naissance du Québec de l'américanité, donc de la modernité : « Le nouvel être québécois devait naître spontanément du délestage du fardeau identitaire du vieil être canadien-français » (p. 355). L'américanité refuserait de réfléchir à ce qui vaut la peine d'être continué ; parce que synonyme de part en part de modernité, elle compte sans le Canada français, présenté dans l'historiographie comme « un long passé honteux » (p. 271), « un moment maudit, l'expression d'une régression historique [...], bref une anomalie en regard du fabuleux destin américain qui attendait le Québec » (p. 343). Ici, le lecteur ne peut pas ne pas se demander ce que fut la modernité *du Canada français*, ce qu'est aujourd'hui la modernité de la francophonie canadienne. Bref, s'il faut réintroduire cette notion de Canada français, il faudrait savoir ce qu'il a eu et a de « moderne », et du coup savoir comment ce Canada français a vécu et vivrait son appartenance continentale, son américanité. Il faut, selon l'auteur, recycler la notion de Canada français pour neutraliser l'idée d'américanité : « La simple existence d'un peuple francophone en Amérique du Nord est en soi une affirmation substantielle, l'affirmation d'une altérité au cœur de l'Amérique, le refus de l'américanité » (p. 317). En bout de ligne pour M. Thériault, l'idée d'américanité, telle qu'il la comprend, est une menace pour le Québec parce qu'elle serait d'abord une menace pour le « Canada français », ancienne manière. Il est en ce sens plus en débat avec l'idée de l'éclatement et du déclin du Canada français (travaux de Marcel Martel) qu'il n'y paraît au premier abord.

On aura compris comment l'américanité, « idéologie anti canadienne-française par excellence » (p. 24), est associée au nationalisme civique, « moderne », « sans sujet », et comment son affirmation passe par son évacuation

du nationalisme ethnique, identifié, lui, au Canada français, au nationalisme « honteux » des démonisateurs de tout nationalisme.

Dernier pas analytique chez M. Thériault, qui lui permet d'introduire la question du révisionnisme historiographique québécois : modernité = modernisation = américanité = américanisation = normalisation. L'américanité proposant selon lui un mimétisme non critique de la normalité nord-américaine, ceux qui introduisent l'américanité parmi les composantes de l'identité québécoise font une lecture de l'histoire du Québec comme société normale, toujours et déjà ajustée au contexte nord-américain, toujours et déjà moderne parce qu'américaine au sens où l'entendent Quijano et Wallerstein.

Telles me semblent être la configuration intellectuelle de l'ouvrage de M. Thériault et la position à partir de laquelle il lit et comprend la notion d'américanité. S'ajoute à cela une tendance au durcissement des positions, résultat d'un éclectisme où la pensée, pour être essai, fait son miel d'un immense champ.

L'auteur écrit, par exemple : « L'américanité serait notre tradition » (p. 49). J'ai écrit et répété autant comme autant (y compris dans la formule : $Q = -F + GB + USA^2 - R$) que l'américanité est UNE des composantes de l'identité québécoise eu égard à ses héritages EXTÉRIEURS. Si j'ai mis USA au carré, c'est qu'il fallait ébranler les habitudes mentales et ouvrir les esprits à cette réalité en rappelant, par le maintien des autres membres de « l'équation », qu'il ne s'agit bêtement pas de jouer l'américanité contre l'européanité (p. 110). Il n'a jamais été question de faire du Québécois un « être américain », de chercher quelque identité ontologique, mais bien plutôt de faire reconnaître que les États-Unis sont nos voisins immédiats sur ce continent et que, depuis le XVIII^e siècle, le Québec est dans un dialogue constant et obligé avec cette réalité continentale. 1534, 1774, 1776, 1812, 1830 (attrait nouveau pour la République états-unienne), 1837 et 1838, 1849 (crise annexionniste), 1859 (Rameau de Saint-Père), 1902 (Mgr Pâquet) sont des signes d'une « profondeur historique » (p. 49) de l'américanité sur laquelle glisse M. Thériault et des dates-repères de ce face à face obligé du Canada français avec son voisin. Ce voisinage fait partie de l'histoire et mon *Histoire sociale des idées au Québec (1760-1890)* a voulu restituer ce pan de réalité gommé. Pourquoi « gommé » ?

Parce qu'on ne savait plus quoi faire après 1945 de cette composante de l'identité collective¹ J.-Y. Thériault pose une bonne question à laquelle il apporte une drôle de réponse : « Si l'histoire du Canada français est bien cette collection d'expériences qui tournent le dos à l'Amérique, comment peut-on aujourd'hui affirmer que l'américanité demeure la vérité historique de l'être québécois ? » (p. 92). Précisément en montrant que ce n'est pas parce qu'une majorité non consensuelle de la population, à un moment

donné, a dit non à l'Amérique identifiée d'une certaine façon aux États-Unis POUR DES RAISONS CIRCONSTANCIÉES que cette réalité disparaît pour autant de l'histoire et que cette même réalité ne peut avoir une autre signification, y compris celle que les libéraux lui ont donnée, à l'époque même. C'est cette autre signification qu'il a bien fallu chercher et trouver quand l'idéologie de la vocation religieuse et spiritualiste de la race française en Amérique matérialiste, protestante et anglophone ne tenait décevement plus la route.

La société américaine n'est certes pas « la seule porteuse de modernité » (p. 73) mais elle a la double particularité d'être notre voisine immédiate en même temps que l'initiatrice de la modernisation occidentale depuis le début du xx^e siècle, et surtout depuis l'après-guerre. C'est ici que le propos de M. Thériault est le plus pertinent à propos de MA réflexion sur l'américanité, car c'est dans ce contexte de modernisation (« comme aux États ») qu'il a fallu revoir notre compréhension du voisinage états-unien. Ce contexte d'après-guerre est bien celui de la modernisation organisationnelle, technologique et de ses répercussions sur l'ensemble de la vie sociale. Qu'il y ait une bonne part de modernisation dans l'américanisation du Québec, j'en conviens et cette dimension doit être analysée plus avant. Qu'il y ait une part d'américanisation dans l'américanité du Québec, j'en conviens, au double sens du mot « américanisation » : processus d'acculturation à l'Amérique *continentale* — j'y reviendrai — et processus d'acculturation par et aux États-Unis. Mais pour moi l'américanité ne se résume pas à l'américanisation, ne signifie pas un consentement à une acculturation aliénante. Il est vrai que, dans les faits, en pensant l'américanité du Québec, on a cherché davantage les ressemblances que les différences (p. 120). Mais j'ai pris la précaution de bien indiquer que le consentement à l'américanité n'est pas l'acceptation inconditionnelle de la réalité états-unienne². Sans doute cet aspect devra-t-il être scruté davantage et l'enquête menée par le GRAM comportait des éléments susceptibles de faire voir les nuances et réserves dans le consentement des Québécois sondés à propos de leur perception de leur appartenance continentale.

L'américanité lue et revue par M. Thériault est d'autant plus suspecte qu'elle est réduite à la modernité des seuls États-Unis et qu'il serait, selon lui, « effectivement peu question, dans les travaux portant sur l'américanité québécoise, de l'Amérique du Sud » ; de surcroît, cette américanité n'a pas « le projet d'inventorier les multiples manières nationales d'être en Amérique » (p. 31). En 1997, j'en appelais à une étude comparée des littératures coloniales américaines et québécoise où l'on comparerait, enfin, le comparable au comparable et non pas toujours les littératures coloniales aux littératures des métropoles européennes³. G. Bouchard s'évertue à plaider en faveur d'une telle analyse des « multiples manières nationales d'être » en

société neuve. Pourquoi M. Thériault ne voit-il pas que « l'américanidad », connue de lui et de nous, est l'équivalent de l'attitude critique dont nous sommes capables à l'égard des impérialismes états-unis ? Et puis, s'il peut déplorer qu'il soit peu question des rapports entre le Canada français et l'Amérique du Sud aux XVIII^e et XIX^e siècles, il est difficile aux historiens d'inventer ce passé. J'ai suggéré qu'avant les imports-exports et le tourisme contemporains, l'axe Québec-Amérique latine s'était plutôt limité à l'expérience missionnaire et à quelques allusions au pétrole — nationalisé — et au communisme mexicains⁴. Ce qui constitue une invitation à explorer l'histoire de ces relations, celles d'hier et d'aujourd'hui. C'est grâce à de telles études que pourra enfin se dessiner le vrai contenu continental de cette américanité dont on parle sans la réduire aux États-Unis. C'est cette longue absence d'ouverture au Sud qui empêche de voir l'américanité du Québec dans toute sa complétude.

Les historiens seront intéressés par les pages (p. 178-180, par exemple) sur la mémoire dans la société contemporaine. Le sujet, très médiatisé dans l'édition et la presse et très porteur politiquement, pose problème, en raison même de cette inflation. Pour M. Thériault, la « mémoire sans histoire » semble s'expliquer par l'intérêt moins grand — ou différent — de l'histoire « savante » pour le grand récit national, pour « la mémoire nationale ». Au-delà de cette explication, le sujet ne peut pas ne pas interpeller les historiens.

L'ouvrage n'aurait soulevé le problème des usages multiples de la notion d'américanité qu'il aurait trouvé une raison d'être en plus d'en appeler à la vigilance et à la rigueur de pensée. Et puis cette critique de l'américanité/modernité/extériorité appelle la lecture de l'essai de Pierre Nepveu, *Intérieurs du Nouveau Monde* (1998), qui restitue l'Amérique dans un sujet, dans une intériorité.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Je me suis expliqué là-dessus dans « Pourquoi penser l'américanité ? », dans *Allégeances et dépendances. Histoire d'une ambivalence identitaire*, Québec, Éditions Nota Bene, 2001, p. 107-113. Comme quoi, contrairement à ce que pense M. Thériault, pour qui l'américanité serait une donnée immédiate de la conscience (p. 29), il faut débusquer, expliciter, hier comme aujourd'hui, l'histoire et le sens de cette appartenance continentale.

2. Y. Lamonde, « Façonner l'américanité du Québec », *Le Devoir*, 11 septembre 1998.

3. Y. Lamonde, « Pour une étude comparée de la littérature québécoise et des littératures coloniales américaines », *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, vol. 32, no. 2, 1997, p. 72-78.

4. Y. Lamonde, « Nous sommes à la fois européens et américains », *Le Devoir*, 12 avril 2001.